

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 106 (2011)
Heft: 3

Artikel: La bibliothèque du Tribunal fédéral fait peau neuve
Autor: Dionne, Caroline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tribunal fédéral à Lausanne

La bibliothèque du Tribunal fédéral fait peau neuve

Travail minutieux de restauration de la verrière, des boiseries et du mobilier, réflexion sur le sol et l'éclairage: la bibliothèque du Tribunal fédéral a pu être restaurée sans priver les usagers de leur outil de travail.

Caroline Dionne, Lausanne

En surplomb du parc de Mon-Repos, précédé d'un monumental emmarchement qui signifie clairement au visiteur la gravité des activités qui s'y tiennent, l'édifice du Tribunal fédéral domine, solennel. Achievé en 1927, il est l'œuvre de l'architecte lausannois Alphonse Laverrière (1872–1954), à qui l'on doit les principaux ouvrages de la première moitié du XX^e siècle à Lausanne (pont de Chauderon, gare CFE, tour Bel-Air, cimetière du Bois-de-Vaux, etc.), asso-

cié pour l'occasion aux Neuchâtelois Louis-Ernest Prince et Jean Béguin. Dans un esprit néoclassique épuré, sa façade principale est symétrique, composée d'un corps principal flanqué de deux ailes massives. Au centre, un imposant portique formé de quatre colonnes doriques soutient le fronton. A l'intérieur, comme sous le portique d'entrée, le travail des architectes s'ancre dans la tradition Art déco de l'entre-deux-guerres. Travail de la

pierre, mosaïques peintes, détails de menuiserie de même que mobilier d'origine et luminaires portent la signature des concepteurs du lieu.

Un espace dédié à la connaissance des lois

Bien que ses origines institutionnelles remontent à 1875, date à laquelle les neuf juges, jusqu'alors itinérants, prennent leurs quartiers dans les locaux du Casino de Derrière-Bourg, près de la place St-François, c'est en 1927, après un bref séjour au Palais de Montbenon, que la bibliothèque du Tribunal fédéral de Lausanne trouvera ses aises. Occupant les deux niveaux supérieurs de l'édifice dans sa portion sud, la salle principale est dédiée à la consultation des ouvrages. Trois de ses murs se couvrent de rayonnages en bois d'orme et en chêne, finement travaillé. Côté sud, le vaste espace s'ouvre sur le parc, offrant une vue plongeante sur le Léman et les Alpes. Une galerie abritant une seconde série de rayonnages se déploie le long des murs. Une large verrière orne le plafond, source d'une lumière naturelle diffuse, propice à la lecture.

Retrouver la composition d'origine

Point de départ du processus de rénovation: la nécessité de restaurer l'ensemble des boiseries. Les rayonnages et éléments de mobilier ont ainsi été entièrement remis à neuf. La disposition du mobilier a aussi été rectifiée afin de rétablir la configuration souhaitée par les architectes: les trois importantes tables sont disposées à l'axe des grandes ouvertures, perpendiculairement à la façade. Ayant eu accès aux plans comme aux détails de menuiserie d'origine, Béatrice Clavel, architecte responsable du projet, a par ailleurs pu porter une réflexion plus large sur le sol, l'éclairage et les peintures murales.

La salle principale comporte trois murs d'étagères en bois d'orme et de chêne. (photo Thomas Jantscher)

Der Lesesaal weist auf drei Seiten eingebaute Büchergestelle aus Ulmen- und Eichenholz auf. (Bild Thomas Jantscher)



Au niveau du sol, une moquette datant des années 1950–60 recouvrait le linoléum naturel installé en 1927. Sa dépose a permis un décapage partiel du revêtement originel à proximité des rayonnages. A l'image des sols de l'ensemble du bâtiment, le linoléum redevient ainsi visible. Pour des raisons d'acoustique et d'économie, un nouveau revêtement de sol textile, d'une teinte adaptée à celle du linoléum, a été installé dans la portion centrale de la salle principale et de la galerie.

En plus du lanterneau, Laverrière et ses collègues avaient imaginé pour l'éclairage une série de lustres et de luminaires agencés à ceux du reste de l'édifice: motifs floraux abstraits, structures métalliques et fines coupes de marbre. Pour des raisons inconnues, cette proposition n'a jamais été réalisée. C'est plutôt un ingénieux système de tubes suspendus, datant des années 1950, qui éclairait jusqu'ici la salle. Ces luminaires ont été conser-

vés, restaurés et redistribués dans l'espace. S'ajoute un nouveau dispositif utilisant des ampoules LED pour compléter discrètement l'apport en lumière au niveau des rayonnages.

Dernier aspect de la rénovation, la couleur des murs et du plafond, qui est passée d'un vert olive sombre au bleu vert actuel. Beat Schwabe, chef des ressources au Tribunal fédéral, relate au détour de la visite: «Dans le cadre du processus de restauration, une couche de peinture plus ancienne a pu être mise au jour sur la partie supérieure des murs et du plafond. C'est ainsi ce bleu vert, propre à la tradition Art déco de l'époque de construction, qui a été choisi pour la nouvelle peinture.» Cette couleur, présente notamment dans les mosaïques peintes du hall principal, joue les contrastes avec les boiseries restaurées qu'elle met ainsi en valeur. La composition par strates de l'espace – structure massive et sombre de la salle et de la galerie formée d'imposants rayonnages supportant un «ciel» de lumière – est désormais clairement lisible et rappelle, de manière symbolique, le travail des juges et juristes: la justice éclairée trouve sa source dans le texte de loi.

Architecture: Béatrice Clavel, Groupe l'Arche Sàrl, Pully
Restauration: Atelier Olivier Guyot, Romont
Direction de projet maître de l'ouvrage: Barbara Suter, OFCL
Conseil spécialisé mobilier historique: Monica Bilfinger, OFCL



Les murs et les plafonds de la bibliothèque ont été repeints en bleu-vert.
(photos Thomas Jantscher)

Die Bibliothek mit den meergrünblau gestrichenen Wänden und Decken.
(Bilder Thomas Jantscher)



BIBLIOTHEK DES BUNDESGERICHTS

Das Gebäude des Bundesgerichts in Lausanne, das majestätisch über dem Parc de Mon-Repos thront, wurde vom Lausanner Architekten Alphonse Laverrière (1872–1954) zusammen mit Louis-Ernest Prince und Jean Béguin geplant und 1927 fertig gestellt. Wie damals üblich, stammt auch die Innenausstattung aus der Feder der Architekten und ist geprägt durch den Art-déco-Stil.

Im Jahr der Fertigstellung wurde die Bibliothek des Bundesgerichts, deren Ursprünge auf das Jahr 1875 zurückgehen, in diesen monumentalen Bau verlegt. Untergebracht ist sie in einem zweistöckigen Raum im oberen Teil des Gebäudes: unten ein Lesesaal, der auf drei Seiten eingebaute Bücherregale aus Ulmen- und Eichenholz aufweist, und darüber eine Galerie mit weiteren Regalen. Natürliches Licht dringt durch hohe Fenster und ein riesiges Oblicht in den Raum. Ausgangspunkt der Renovation war das Holzwerk, das umfassend restauriert werden musste. Gleichzeitig wurde auch das Mobiliar erneuert und wieder nach dem ursprünglichen Konzept der Architekten positioniert. Da die leitende Architektin Beatrice Clavel Zugang zu den Originalunterlagen hatte, konnte sie sich auch eingehend mit Bodenbelag, Beleuchtung und Wandbemalung auseinandersetzen. So wurde der originale Linolboden aus dem Jahr 1927, der von einem Teppichboden aus den 1950er-/1960er-Jahren bedeckt war, entlang der Bücherregale teilweise freigelegt. Er stellt nun die optische Verbindung zum Boden im Bundesgericht wieder her.

Ursprünglich hatten sich Laverrière und seine Kollegen für die Bibliothek eine Reihe von Beleuchtungskörpern vorgestellt, wie sie im restlichen Gebäude angebracht wurden. Aus unbekanntenen Gründen wurde dieses Konzept jedoch nie realisiert und stattdessen ein ausgeklügeltes System hängender Leuchten installiert. Diese wurden restauriert und neu im Raum verteilt. Zudem wurde vor den Bücherregalen eine diskrete LED-Beleuchtung angebracht.

Im Zuge der Renovation wurden zudem die Wände und Decken meergrünblau gestrichen: Diese Farbe bildet einen gelungenen Kontrast zum Holzwerk und lässt dieses besser zur Geltung kommen.

Der räumliche Aufbau der Bibliothek – der massive Saal mit seinen Regalen, der das Oblicht trägt – ist nun wieder klar lesbar und steht als Symbol für die Arbeit der Justiz, deren «erleuchtetes» Urteil sich letztlich immer auf Gesetzestexte stützen muss.